

Créateurs de droits nouveaux

Intéressement EDF SA

Le compte n'y est pas !

Après plusieurs séances de négociations, le projet d'accord de l'intéressement qui sera versé en 2024, basé sur les résultats 2023, n'est clairement pas à la hauteur de l'investissement des agents.

Plusieurs points d'achoppement

FO a exprimé son désaccord sur le niveau de certains critères qui seront déterminants pour le montant de l'intéressement versé.

Parmi eux, citons le critère sur le niveau de production pour lequel la direction propose de fixer à 340 TWH le seuil de déclenchement de ce critère et à 365 TWH pour que ce critère produise 100 % de ses effets.

Pour information ce critère pèse pour 20 % dans l'intéressement et le niveau max atteint en 2022 a été de 315.

Le critère sécurité est également inacceptable, car la direction portait la volonté de le corrélér au nombre d'accidents mortels et autres... Indigne de notre point de vue, d'une part, car les agents ont bien peu de prise sur ce critère et, d'autre part, car ils sont par ailleurs victimes des politiques de la Direction qui contribuent largement à ces accidents.

FO demande que ce soient les actions de Prévention qui pèsent le plus sur ce critère. Sur ce point nous notons une avancée.

Mais à ce stade le point le plus important concerne le montant maximum qui pourrait être versé qui est de 3000 euros.

Compte tenu du doute sur un niveau maximum de l'intéressement suite aux différents critères choisis, FO propose de porter ce montant à 4000 euros ce qui permettrait de rester sur un niveau d'intéressement intégrant l'augmentation du coût de la vie et de reconnaître les efforts demandés à l'ensemble des personnels.

À suivre.

